

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER DE VELIZY-BAS

15 Octobre 2019

Etaient présents : Anne Chaudot, Franck Thiébaux (élu de la Mairie), Jacqueline Simoni, Marie-France Borkowski, Yannick Guignard (Représentante des membres des seniors), Jean-Louis Montagné

Excusés : Murielle Salou ; Stéphane Lambert (adjoint chargé de la démocratie participative et de la vie des quartiers), Jean-Marc Chauveau

NB : Toutes les amitiés des autres participants au conseil de quartier à Jean-Marc Chauveau qui a été accidenté sur le trajet pour venir en réunion mais nous a fait part de ses remarques avec Marie-France Borkowski qui l'a accompagné sur le retour.

1. Equipements communaux

Le terrain multi sport Jean de Nève a été refait et le city stade attenant a été terminé fin avril 2019, comme annoncé.

La boîte pour Vélizy Bas, qui sera localisée devant la Poste, sera mise en place fin 2019 ou début 2020. On rappelle que les habitants de Vélizy peuvent dès maintenant déposer leur livre emprunté à la médiathèque à la Poste de Vélizy bas.

La réfection des lampadaires est terminée.

Suivi de l'environnement : Nous n'avons pas encore de dates pour l'audit énergétique par photo caméra infra-rouge. Par contre, la Mairie rappelle qu'un diagnostic de l'air est mis en place sur l'ensemble de la commune. Par ailleurs, Vélizy est site pilote pour expérimenter, à la maternelle Exelmans, un nouveau procédé de dépollution de l'air. Si les résultats sont positifs, d'autres sites seront équipés.

2. Circulation automobile et stationnement

Zone bleue rue Louis Hubert : Le conseil de quartier constate que des avis différents lui remontent sur l'expérimentation de la zone bleue. D'une part, sa mise en place a amélioré le stationnement dans la rue, d'autre part, certains riverains des rues avoisinantes, voire de la rue Louis Hubert, trouvent le système injuste en « privatisant » la rue. Pour trancher la question, le conseil de quartier demande à la Mairie d'organiser un sondage aux habitants de la rue Louis Hubert ainsi que dans les rues voisines (Georgette, haut de la rue A.Perdreau, rue du Bocage) pour leur demander leur avis.

Stationnement alterné rue Louis Girard : Un riverain s'est plaint de la mauvaise application du stationnement alterné dans la rue et demandait sa suppression. D'une part un rapide sondage semble indiquer qu'une large majorité des riverains souhaite conserver le stationnement alterné, d'autre part, l'expérience dans d'autre rue a montré qu'il était très difficile de mettre tout le monde d'accord sur le côté à choisir en cas d'abandon. Le conseil de quartier pense qu'avec un peu de sens civique on peut fort bien s'accommoder du stationnement alterné et il a été décidé en réunion de ne pas faire de demande particulière à la mairie sur ce sujet.

Cédez le passage au croisement entre les rues Albert Perdreux et Janneton : Certains habitants ont fait remarquer que l'application du cédez le passage obligerait un automobiliste à reculer jusqu'à la poste en raison de l'étroitesse des rues à cet endroit. Le Conseil de quartier rappelle que les cédez le passage ont pour but premier de casser la vitesse des véhicules dans la rue Albert Perdreux pour la sécurité des piétons et des véhicules venant des rues qui y débouchent. Ils ont atteint ce but. Par

contre, le problème du croisement avec des véhicules débouchant des rues concourantes est lié à la configuration des lieux et existait auparavant.

Stationnement devant le stade et devant la mairie annexe : on constate que des véhicules (souvent non véliziens) sont stationnés à demeure devant ces endroits empêchant les visiteurs de se garer. En particulier dans le cas de la mairie annexe et le cabinet du Médecin, le conseil de quartier demande à la mairie de réfléchir à un moyen de préserver un certain nombre de places de stationnement libres pour les personnes qui ont besoin de se garer pour aller à la poste ou aller voir le médecin. Il est envisagé par exemple de mettre quelques places en zone bleue pour laisser le temps de voir le médecin mais pour empêcher un stationnement permanent.

Voirie : Plusieurs membres du conseil de quartier ont constaté que l'état de certaines rues se dégrade. Il est demandé en particulier à la mairie d'intervenir pour la réfection des rue Denfert-Rochereau et Pierre et Marie Curie où de trous importants se forment. La rue Janneton présentait aussi des trous importants mais les travaux sont en cours.

Fluidité du trafic : selon certaines informations, il y aurait un projet de mettre la rue du pavé de Meudon, qui est sur la commune de Chaville, en sens unique, avec une piste cyclable. Cette voie est essentielle pour délester le trafic le soir et le matin, que ce soit à Chaville mais aussi à Vélizy- bas. Inquiet de ce projet, le conseil de quartier demande à la mairie de Vélizy de contacter celle de Chaville pour vérifier la réalité de ce projet et faire valoir l'intérêt de cette voie de délestage pour la paix des riverains des différents quartiers avoisinants.

Circulation de la Navette : certaines personnes ont fait remonter que la navette 31 roule un peu vite dans les rues de Vélizy-bas. Il est rappelé que si l'on veut que la société de transport agisse pour faire cesser ces excès de vitesse, il faut bien noter l'heure et faire remonter l'observation tout de suite.

3. Vie du Quartier

a) Collecte des déchets

Déchets de verre : statu quo. Selon la décision du Maire, le ramassage des poubelles vertes est maintenu tant que l'enterrement des lieux de dépôt ne sera pas financé.

Un composteur, ainsi qu'un poulailler, seront installés au centre aéré Jean Macé pour sensibiliser les enfants aux questions d'environnement. A noter que Versailles-Grand Parc organise des réunions d'informations sur le compostage et fournit à cette occasion des composteurs aux particuliers. Voir à ce sujet le site : <https://www.versaillesgrandparc.fr/environnement/le-compostage/sinscrire-a-une-reunion-formation/>.

b) Santé

Le cabinet médical à côté de la mairie annexe a été réalisé. Il abrite désormais une orthophoniste avec le Docteur Cortella, qui devrait être remplacée dans un an si elle prend sa retraite.

Pour rappel : Un centre de santé sera installé à côté de Vélizy 2 au 17 rue Paul Dautier. Un autre centre est ouvert depuis le 26/02 à Louvois (objectif au moins 3 généralistes, 1 Podologue, 1 Laboratoire d'analyse, 1 Cardiologue, 1 Ophtalmo, 2 Kinésithérapeutes, 2 ostéopathes)

c) Seniors

Le conseil de quartier a soulevé la question de savoir quel local est à disposition des seniors, maintenant que la mairie annexe abrite le cabinet médical. L'appartement prévu à l'école Jean Macé

ne sera pas disponible avant au moins six mois car on attend une décision de justice pour en expulser des squatters. Cependant, en attendant, une navette gratuite a fonctionné avant l'été pour amener les seniors de Vélizy bas à l'Ariane afin qu'ils participent aux réunions des seniors sur le plateau. Cette navette n'a pas fonctionné en septembre faute de demande mais peut être remise en place dès que les seniors le souhaitent. Il est rappelé aussi qu'il existe une navette gratuite à disposition des seniors pour aller faire leurs courses. Le conseil souhaite que l'on demande au service senior de remettre en avant les services proposés et enquête pour savoir finalement ce que les seniors pensent, notamment pour évaluer le fait de pouvoir rencontrer les autres seniors à l'Ariane.

4. Travaux du Tunnel SNCF

A priori, pas de remontées de la part des Véliziens au Conseil de Quartier.

3. Communication et animation du quartier

a) Prochaines animations dans le quartier

Ursine Art aura lieu le 8 décembre. Il faudrait que les flyers à distribuer soient disponibles à la mairie annexe au retour des vacances de la Toussaint.

b) Nextdoor

Les habitants du quartier ont été sollicités pour adhérer à ce réseau social. Le conseil de quartier ne voit pas de raison évidente de s'y impliquer pour l'animation du quartier. Un essai va être fait pour mettre le compte rendu de réunion sur le réseau pour les habitants du quartier affiliés au réseau.

Prochaine réunion en début 2020.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER DE VELIZY-BAS

15 Octobre 2019

Etaient présents : Anne Chaudot, Franck Thiébaux (élu de la Mairie), Jacqueline Simoni, Marie-France Borkowski, Yannick Guignard (Représentante des membres des seniors), Jean-Louis Montagné

Excusés : Murielle Salou ; Stéphane Lambert (adjoint chargé de la démocratie participative et de la vie des quartiers), Jean-Marc Chauveau

NB : Toutes les amitiés des autres participants au conseil de quartier à Jean-Marc Chauveau qui a été accidenté sur le trajet pour venir en réunion mais nous a fait part de ses remarques avec Marie-France Borkowski qui l'a accompagné sur le retour.

1. Equipements communaux

Le terrain multi sport Jean de Nève a été refait et le city stade attenant a été terminé fin avril 2019, comme annoncé.

La boîte pour Vélizy Bas, qui sera localisée devant la Poste, sera mise en place fin 2019 ou début 2020. On rappelle que les habitants de Vélizy peuvent dès maintenant déposer leur livre emprunté à la médiathèque à la Poste de Vélizy bas.

La réfection des lampadaires est terminée.

Suivi de l'environnement : Nous n'avons pas encore de dates pour l'audit énergétique par photo caméra infra-rouge. Par contre, la Mairie rappelle qu'un diagnostic de l'air est mis en place sur l'ensemble de la commune. Par ailleurs, Vélizy est site pilote pour expérimenter, à la maternelle Exelmans, un nouveau procédé de dépollution de l'air. Si les résultats sont positifs, d'autres sites seront équipés.

2. Circulation automobile et stationnement

Zone bleue rue Louis Hubert : Le conseil de quartier constate que des avis différents lui remontent sur l'expérimentation de la zone bleue. D'une part, sa mise en place a amélioré le stationnement dans la rue, d'autre part, certains riverains des rues avoisinantes, voire de la rue Louis Hubert, trouvent le système injuste en « privatisant » la rue. Pour trancher la question, le conseil de quartier demande à la Mairie d'organiser un sondage aux habitants de la rue Louis Hubert ainsi que dans les rues voisines (Georgette, haut de la rue A.Perdreau, rue du Bocage) pour leur demander leur avis.

Stationnement alterné rue Louis Girard : Un riverain s'est plaint de la mauvaise application du stationnement alterné dans la rue et demandait sa suppression. D'une part un rapide sondage semble indiquer qu'une large majorité des riverains souhaite conserver le stationnement alterné, d'autre part, l'expérience dans d'autre rue a montré qu'il était très difficile de mettre tout le monde d'accord sur le côté à choisir en cas d'abandon. Le conseil de quartier pense qu'avec un peu de sens civique on peut fort bien s'accommoder du stationnement alterné et il a été décidé en réunion de ne pas faire de demande particulière à la mairie sur ce sujet.

Cédez le passage au croisement entre les rues Albert Perdreux et Janneton : Certains habitants ont fait remarquer que l'application du cédez le passage obligerait un automobiliste à reculer jusqu'à la poste en raison de l'étroitesse des rues à cet endroit. Le Conseil de quartier rappelle que les cédez le passage ont pour but premier de casser la vitesse des véhicules dans la rue Albert Perdreux pour la sécurité des piétons et des véhicules venant des rues qui y débouchent. Ils ont atteint ce but. Par

contre, le problème du croisement avec des véhicules débouchant des rues concourantes est lié à la configuration des lieux et existait auparavant.

Stationnement devant le stade et devant la mairie annexe : on constate que des véhicules (souvent non véliziens) sont stationnés à demeure devant ces endroits empêchant les visiteurs de se garer. En particulier dans le cas de la mairie annexe et le cabinet du Médecin, le conseil de quartier demande à la mairie de réfléchir à un moyen de préserver un certain nombre de places de stationnement libres pour les personnes qui ont besoin de se garer pour aller à la poste ou aller voir le médecin. Il est envisagé par exemple de mettre quelques places en zone bleue pour laisser le temps de voir le médecin mais pour empêcher un stationnement permanent.

Voirie : Plusieurs membres du conseil de quartier ont constaté que l'état de certaines rues se dégrade. Il est demandé en particulier à la mairie d'intervenir pour la réfection des rue Denfert-Rochereau et Pierre et Marie Curie où de trous importants se forment. La rue Janneton présentait aussi des trous importants mais les travaux sont en cours.

Fluidité du trafic : selon certaines informations, il y aurait un projet de mettre la rue du pavé de Meudon, qui est sur la commune de Chaville, en sens unique, avec une piste cyclable. Cette voie est essentielle pour délester le trafic le soir et le matin, que ce soit à Chaville mais aussi à Vélizy- bas. Inquiet de ce projet, le conseil de quartier demande à la mairie de Vélizy de contacter celle de Chaville pour vérifier la réalité de ce projet et faire valoir l'intérêt de cette voie de délestage pour la paix des riverains des différents quartiers avoisinants.

Circulation de la Navette : certaines personnes ont fait remonter que la navette 31 roule un peu vite dans les rues de Vélizy-bas. Il est rappelé que si l'on veut que la société de transport agisse pour faire cesser ces excès de vitesse, il faut bien noter l'heure et faire remonter l'observation tout de suite.

3. Vie du Quartier

a) Collecte des déchets

Déchets de verre : statu quo. Selon la décision du Maire, le ramassage des poubelles vertes est maintenu tant que l'enterrement des lieux de dépôt ne sera pas financé.

Un composteur, ainsi qu'un poulailler, seront installés au centre aéré Jean Macé pour sensibiliser les enfants aux questions d'environnement. A noter que Versailles-Grand Parc organise des réunions d'informations sur le compostage et fournit à cette occasion des composteurs aux particuliers. Voir à ce sujet le site : <https://www.versaillesgrandparc.fr/environnement/le-compostage/sinscrire-a-une-reunion-formation/>.

b) Santé

Le cabinet médical à côté de la mairie annexe a été réalisé. Il abrite désormais une orthophoniste avec le Docteur Cortella, qui devrait être remplacée dans un an si elle prend sa retraite.

Pour rappel : Un centre de santé sera installé à côté de Vélizy 2 au 17 rue Paul Dautier. Un autre centre est ouvert depuis le 26/02 à Louvois (objectif au moins 3 généralistes, 1 Podologue, 1 Laboratoire d'analyse, 1 Cardiologue, 1 Ophtalmo, 2 Kinésithérapeutes, 2 ostéopathes)

c) Seniors

Le conseil de quartier a soulevé la question de savoir quel local est à disposition des seniors, maintenant que la mairie annexe abrite le cabinet médical. L'appartement prévu à l'école Jean Macé

ne sera pas disponible avant au moins six mois car on attend une décision de justice pour en expulser des squatters. Cependant, en attendant, une navette gratuite a fonctionné avant l'été pour amener les seniors de Vélizy bas à l'Ariane afin qu'ils participent aux réunions des seniors sur le plateau. Cette navette n'a pas fonctionné en septembre faute de demande mais peut être remise en place dès que les seniors le souhaitent. Il est rappelé aussi qu'il existe une navette gratuite à disposition des seniors pour aller faire leurs courses. Le conseil souhaite que l'on demande au service senior de remettre en avant les services proposés et enquête pour savoir finalement ce que les seniors pensent, notamment pour évaluer le fait de pouvoir rencontrer les autres seniors à l'Ariane.

4. Travaux du Tunnel SNCF

A priori, pas de remontées de la part des Véliziens au Conseil de Quartier.

3. Communication et animation du quartier

a) Prochaines animations dans le quartier

Ursine Art aura lieu le 8 décembre. Il faudrait que les flyers à distribuer soient disponibles à la mairie annexe au retour des vacances de la Toussaint.

b) Nextdoor

Les habitants du quartier ont été sollicités pour adhérer à ce réseau social. Le conseil de quartier ne voit pas de raison évidente de s'y impliquer pour l'animation du quartier. Un essai va être fait pour mettre le compte rendu de réunion sur le réseau pour les habitants du quartier affiliés au réseau.

Prochaine réunion en début 2020.